

Ecrit par le 4 avril 2025

Le Crédit Municipal d'Avignon reçoit des étudiants en BTS Economie Sociale et Familiale



L'établissement du [Crédit Municipal d'Avignon](#) a accueilli le jeudi 28 mars, 35 étudiants en BTS Economie Sociale et Familiale du lycée Philippe de Girard d'Avignon. Ces jeunes élèves, formés en tant que futurs techniciens en économie sociale et familiale, sont appelés à exercer des professions liées à l'accompagnement des familles ou personnes en difficulté (travailleurs sociaux).

Ecrit par le 4 avril 2025

Le Crédit Municipal d'Avignon a reçu 35 étudiants en BTS Economie Sociale et Familiale du lycée Philippe de Girard. L'objectif de cette journée était de sensibiliser ces futurs travailleurs sociaux aux moyens et dispositifs mis en place par les Caisses de Crédit Municipal et aborder l'engagement social historique de cette structure qui agit depuis 1610.

La Caisse de Crédit Municipal est un établissement public local rattaché à la ville d'Avignon qui s'engage depuis plusieurs années sur les thématiques sociale. Cela se traduit par une intervention auprès des partenaires et accorde des crédits et des services bancaires. On compte notamment des activités en prêt sur gage, des prêts personnels, des rachats de crédits, prêt immobilier ou des placements.

Une action sociale avant tout

Cette action s'est faite en présence de [David Fournier](#), adjoint au maire d'Avignon et vice-président du Crédit municipal d'Avignon qui a activement soutenu cette initiative, insufflée par [Gwenola Calves](#), professeure en économie et gestion au lycée Philippe de Girard. L' élu a présenté aux côtés de Jean-Dominique Faedda, directeur général, le dispositif de microcrédit personnel accompagné proposé par l'établissement.

Une action rendue possible grâce au soutien des nombreux partenaires sociaux de l'institution vaclusienne. Cela offre la possibilité de l'octroi de petits prêts de 300 à 8 000 € aux personnes n'ayant pas accès au crédit classique. Les élèves ont pu également visiter cette institution qui a plus de 400 ans et découvrir le service des prêts sur gages, autre forme de microcrédit.

De plus en plus de signes de dégradation de l'économie régionale

Ecrit par le 4 avril 2025



L'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) vient de dévoiler les chiffres de l'étude, élaborée par [Étienne Lenzi](#) et Corinne Roche, concernant le 4e trimestre 2023 et le ralentissement de l'activité économique de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur qui se poursuit.

La croissance française demeure hésitante, malgré une désinflation qui se poursuit. Cela permet de relancer doucement la consommation des ménages, portée par des gains de salaire réel. Les conditions de financement entravent toutefois l'investissement des ménages et des entreprises, ce qui se traduit notamment par des difficultés dans le secteur du bâtiment. Le climat de l'emploi se normalise et retrouve une évolution plus proche de l'activité réelle, plus atone donc.

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, le ralentissement de l'activité économique se poursuit au quatrième trimestre 2023, avec un volume d'heures rémunérées qui croît de moins en moins depuis le début de l'année. L'industrie est le secteur qui semble le mieux résister au contexte économique national et international dégradé. En revanche, la construction et l'immobilier subissent des perturbations, qui pèsent sur les mises en chantier et les permis de construire. Dans le tertiaire marchand, la croissance s'essouffle et la fréquentation touristique faiblit en fin d'année.

Ecrit par le 4 avril 2025

L'emploi régional, dont la croissance ralentissait depuis plusieurs trimestres, stagne en cette fin d'année 2023. Le tertiaire marchand, secteur le plus pourvoyeur d'emplois de la région, voit ses effectifs baisser pour la première fois depuis 2020. Cela pèse sur l'emploi global, malgré le dynamisme de l'industrie et de l'intérim. Le taux de chômage reste stable. Les défaillances d'entreprises continuent d'augmenter à un rythme soutenu et ont dépassé en 2023 leur niveau d'avant-crise Covid. Les créations d'entreprises sont en baisse ce trimestre.

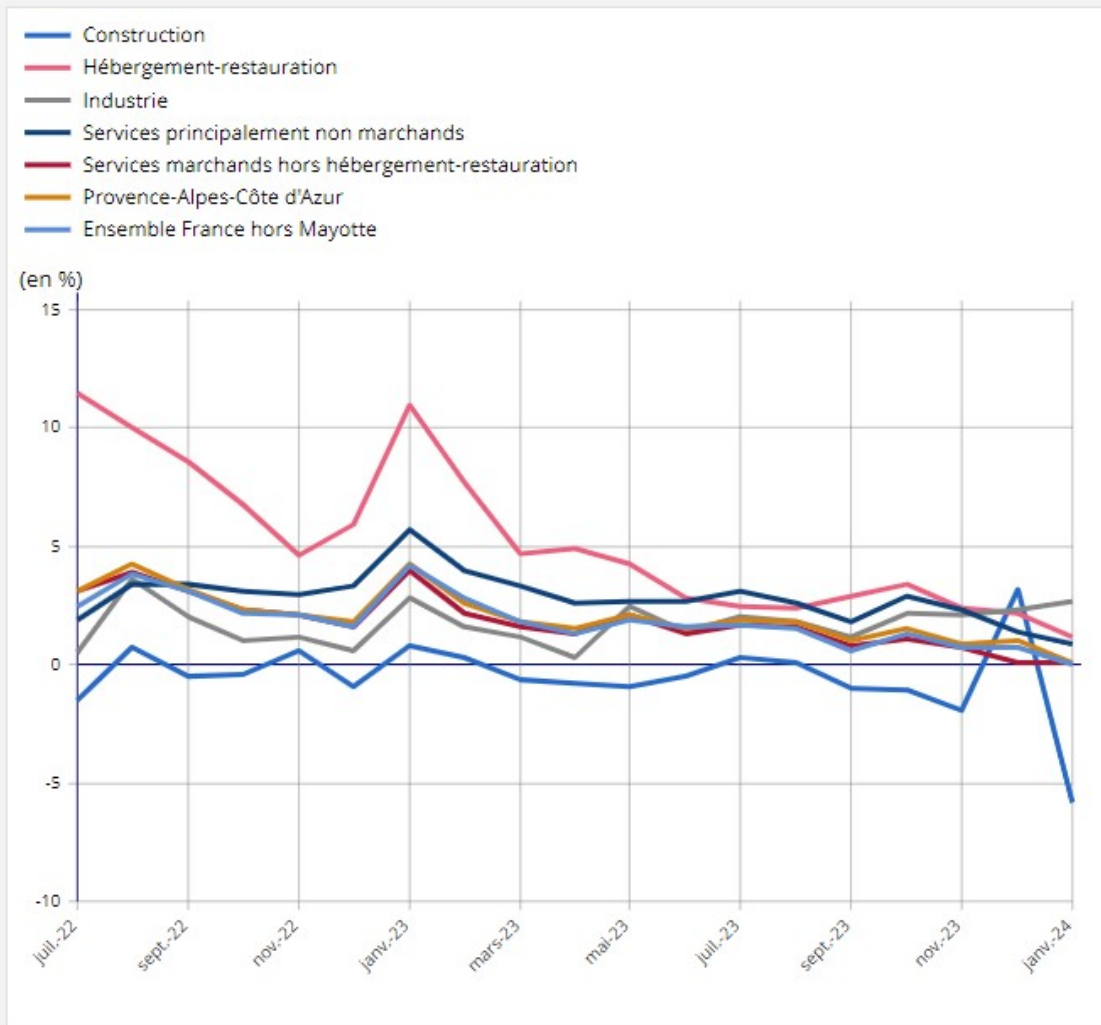
Le ralentissement de l'activité économique se poursuit

Au quatrième trimestre 2023, l'activité économique de Provence-Alpes-Côte d'Azur, mesurée par les heures rémunérées, est en hausse de 1,1 % par rapport au quatrième trimestre de l'année précédente (après +1,6 % au trimestre précédent). Cette progression est légèrement supérieure à celle observée en France hors Mayotte (+0,9 %, après +1,2 % au trimestre précédent). Le rythme de progression ralentit toutefois assez nettement tout au long de l'année 2023 (voir tableau ci-dessous). Pour début 2024, les premières données disponibles indiqueraient une stagnation de l'activité sur un an.

Ecrit par le 4 avril 2025

Figure 1a – Évolution mensuelle des heures rémunérées par rapport au même mois de l'année précédente - Provence-Alpes-Côte d'Azur

Par secteur d'activité



Note : Ensemble des heures rémunérées des salariés y compris les heures supplémentaires ainsi que les absences pour lesquelles le salarié est rémunéré.

Source : DSN - traitement provisoire, Insee.

Le volume d'heures rémunérées au dernier trimestre 2023 s'accroît de 2,7 % dans l'hébergement-restauration alors que les autres activités du tertiaire marchand ne progressent que de 0,6 %. L'industrie et le tertiaire non marchand restent dynamiques (+2,2 %), alors que la construction est en baisse (-0,1 %).

Dans tous les départements de la région, la croissance sur un an du volume d'heures rémunérées ralentit, mais reste positive au quatrième trimestre 2023. Sur un an, l'activité demeure bien orientée dans les

Ecrit par le 4 avril 2025

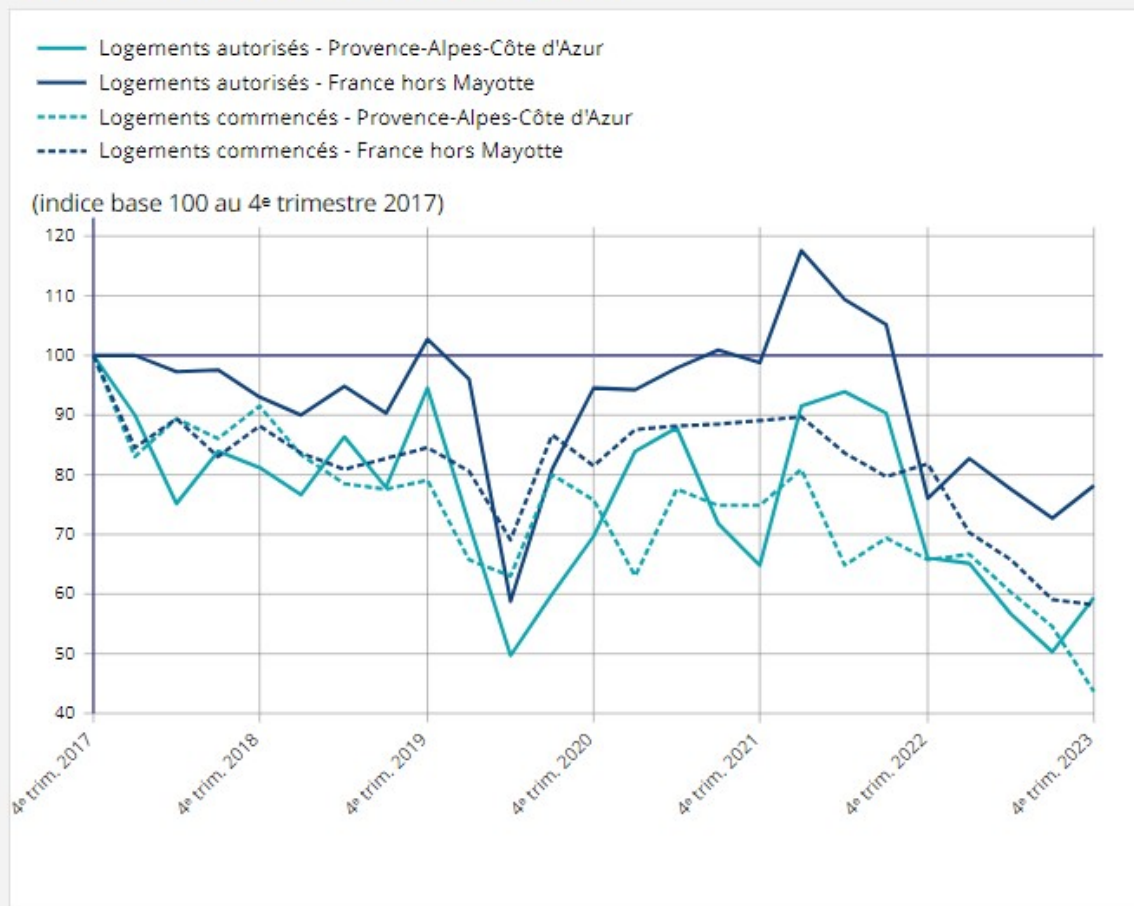
Alpes-de-Haute-Provence (+3,0 %). Dans les Alpes-Maritimes, les Bouches-du-Rhône et le Var, elle progresse à un rythme proche de la moyenne régionale. En revanche, l'activité est plus à la peine dans les Hautes-Alpes (+0,4 %) et en Vaucluse (+0,2 %).

Les permis de construire et les nouveaux chantiers plongent

Au quatrième trimestre 2023 en Provence-Alpes-Côte d'Azur, les perspectives d'activité dans le bâtiment stagnent. Pour le troisième trimestre d'affilée, les heures rémunérées sont en baisse. Au niveau national, la tendance est un peu meilleure.

Les mises en chantier plongent pour le troisième trimestre consécutif : -20,0 % par rapport au troisième trimestre, -33,6 % sur un an. Le nombre de chantiers commencés sur un trimestre flirte avec la barre des 4 500, alors qu'il s'élevait encore à plus de 8 000 début 2022 (voir tableau ci-dessous). Au niveau national, le recul est bien plus mesuré ce trimestre (-1,6 %) mais reste prononcé sur un an (-28,8 %).

Figure 2 - Évolution du nombre de logements



Note : données en cumul trimestriel CVS-CJO, en date réelle estimée.

Source : SDES, Sitadel.

Ecrit par le 4 avril 2025

Sur les douze derniers mois, les évolutions du nombre de nouveaux chantiers diffèrent selon les départements. Au total, sur 2023, les mises en chantier baissent fortement dans les Bouches-du-Rhône (-32 % sur un an), le Var (-13 %) et le Vaucluse (-18 %). Dans les Alpes-Maritimes, qui avaient maintenu le nombre de nouveaux chantiers à un niveau stable jusqu'alors, elles baissent sensiblement (-11 %). Enfin, les logements commencés sont en baisse dans les Alpes-de-Haute-Provence et en hausse dans les Hautes-Alpes, où les volumes considérés sont toutefois assez faibles.

Dans la région, 6 650 permis de construire ont été délivrés entre octobre et décembre 2023, soit un volume en hausse par rapport au trimestre précédent (+17,6 %). C'est la première hausse des autorisations depuis mi-2022, où elles dépassaient le seuil des 10 000. Sur un an, le nombre de permis reste toutefois en retrait de 10,2 %. Au niveau national, la tendance est également positive, avec une hausse de 7,8 % ce trimestre et de 3,0 % sur un an. Cette hausse pourrait laisser présager une éclaircie dans la construction neuve pour les mois à venir.

En parallèle, au niveau national, le climat des affaires dans le bâtiment poursuit sa baisse entamée en janvier 2023. L'évolution de l'activité prévue dans la construction de logements neufs est en baisse depuis deux ans et ne semble pas ralentir. Toutefois, la demande reste stable pour les activités de construction neuve et d'entretien-amélioration confondues, et le taux d'utilisation des capacités de production augmente, demeurant supérieur à sa moyenne de longue période. Les difficultés d'approvisionnement ne sont plus un problème pour le secteur.

L'industrie régionale reste dynamique

Sur un an, l'activité industrielle régionale, mesurée par les heures rémunérées, suit une dynamique positive au quatrième trimestre 2023 (+2,2 % par rapport au quatrième trimestre 2022). La tendance est nettement meilleure que celle observée en France (hors Mayotte), où l'activité augmente faiblement (+0,4 %).

La dynamique positive de l'industrie en Provence-Alpes-Côte d'Azur est portée par le secteur de la fabrication de matériels de transport (+7,6 % sur un an). Les industries extractives énergie et gestion de l'eau (+2,7 %) ainsi que la cokéfaction et raffinage (+2,9 %) demeurent également bien orientées. L'activité dans la fabrication d'autres produits industriels augmente moins vite (+1,6 % sur un an), alors que la fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques, fabrication de machines et l'industrie agro-alimentaire se maintiennent à un niveau à peine supérieur à celui d'il y a un an.

Fréquentation des hôtels : une fin d'année au ralenti

Au quatrième trimestre 2023, le nombre de nuitées dans les hôtels de Provence-Alpes-Côte d'Azur s'élève à 4,2 millions, en baisse de 0,6 % par rapport au quatrième trimestre de l'année précédente. Cette diminution est en majeure partie due au recul des nuitées des touristes provenant de France (-5,0 %), qui avaient fortement soutenu la fréquentation lors des années post-Covid. À l'inverse, le nombre de nuits passées dans la région par des touristes étrangers augmente sensiblement (+11,0 %). La baisse de la fréquentation est bien plus prononcée en France (-3,2 %). D'une part, les touristes domestiques (résidant en France) y sont en retrait comme en Provence-Alpes-Côte d'Azur, d'autre part les touristes étrangers

Ecrit par le 4 avril 2025

sont également moins présents (-0,3 %).

L'orientation de la fréquentation dans les Alpes-de-Haute-Provence et les Alpes-Maritimes est plutôt favorable en cette fin d'année (respectivement +4,1 % et +3,5 %). Le département des Alpes-Maritimes, qui concentre 40 % des nuitées hôtelières de la région, a attiré plus de la moitié (60 %) des touristes en provenance de l'étranger. Leur fréquentation est en hausse de 15,0 % dans ce département et compense largement la baisse des touristes résidents en France (-4,7 %).

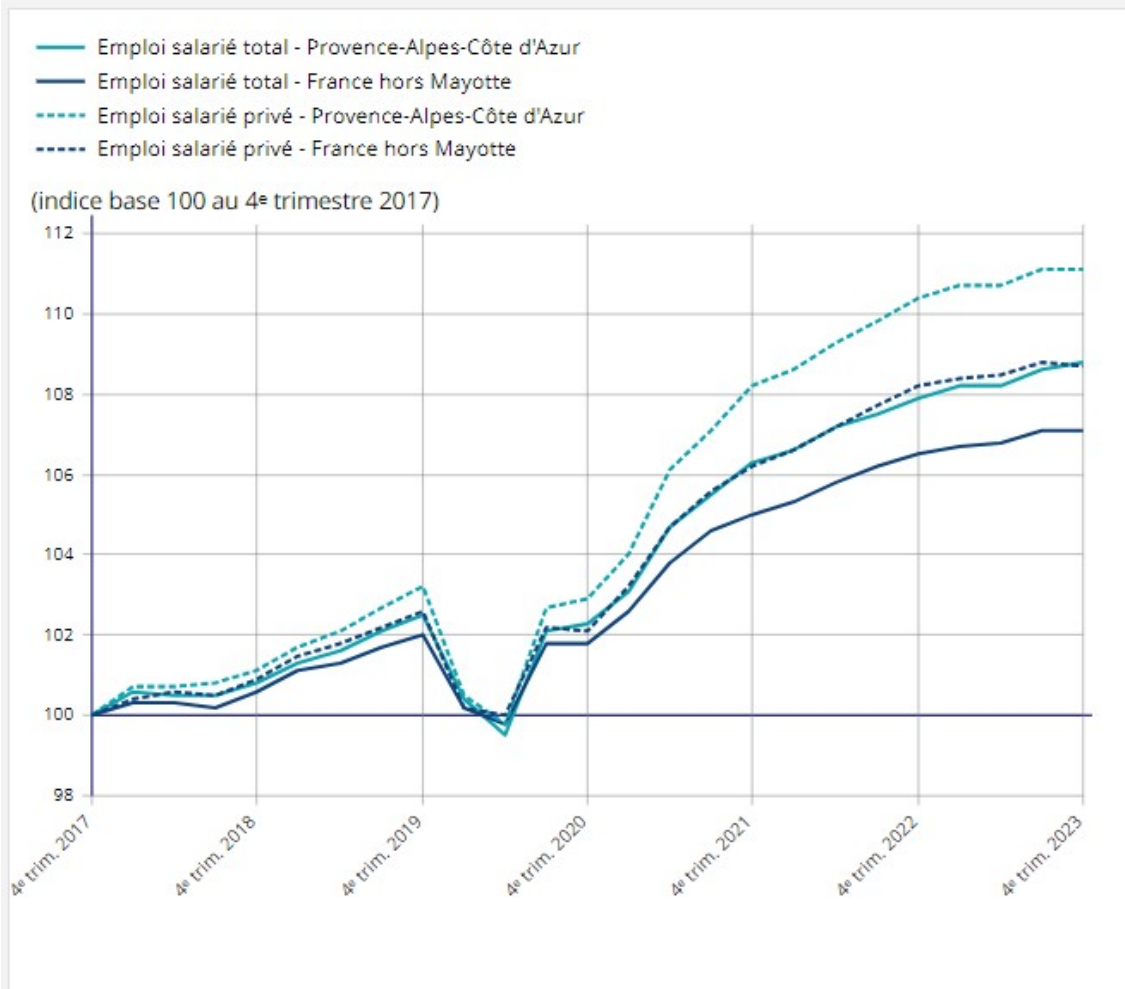
Le Vaucluse parvient à maintenir une fréquentation un peu au-dessus de celle du quatrième trimestre 2022 (+1,1 %). Le nombre de nuitées baisse en revanche dans les Hautes-Alpes (-2,0 %), les Bouches-du-Rhône (-3,4 %) et le Var (-7,1 %).

L'emploi ne progresse plus

Au quatrième trimestre 2023, en Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'emploi salarié reste stable par rapport au trimestre précédent (+0,1 %, après +0,3 % au troisième trimestre, voir tableau ci-dessous). La région compte ainsi 2 014 000 emplois salariés (+3 000 emplois sur un trimestre). Au total dans la région, l'emploi est supérieur de 0,8 % à son niveau d'il y a un an. En France (hors Mayotte), l'évolution de l'emploi salarié total est également stable ce trimestre (+0,0 %, +0,6 % sur un an).

Ecrit par le 4 avril 2025

Figure 3 – Évolution de l'emploi salarié



Notes : données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents ; données CVS, en fin de trimestre.

Champ : emploi salarié total.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee.

L'emploi privé, moteur habituel de l'emploi en Provence-Alpes-Côte d'Azur, stagne ce trimestre (+0,0 %, +0,7 % sur un an), comme au niveau national. À l'inverse, l'emploi public progresse (+0,5 %, +1,3 % sur un an).

L'emploi salarié est dynamique dans les Alpes-de-Haute-Provence (+0,8 %). Il augmente faiblement dans les Bouches-du-Rhône et le Var (+0,2 %) et stagne dans les autres départements.

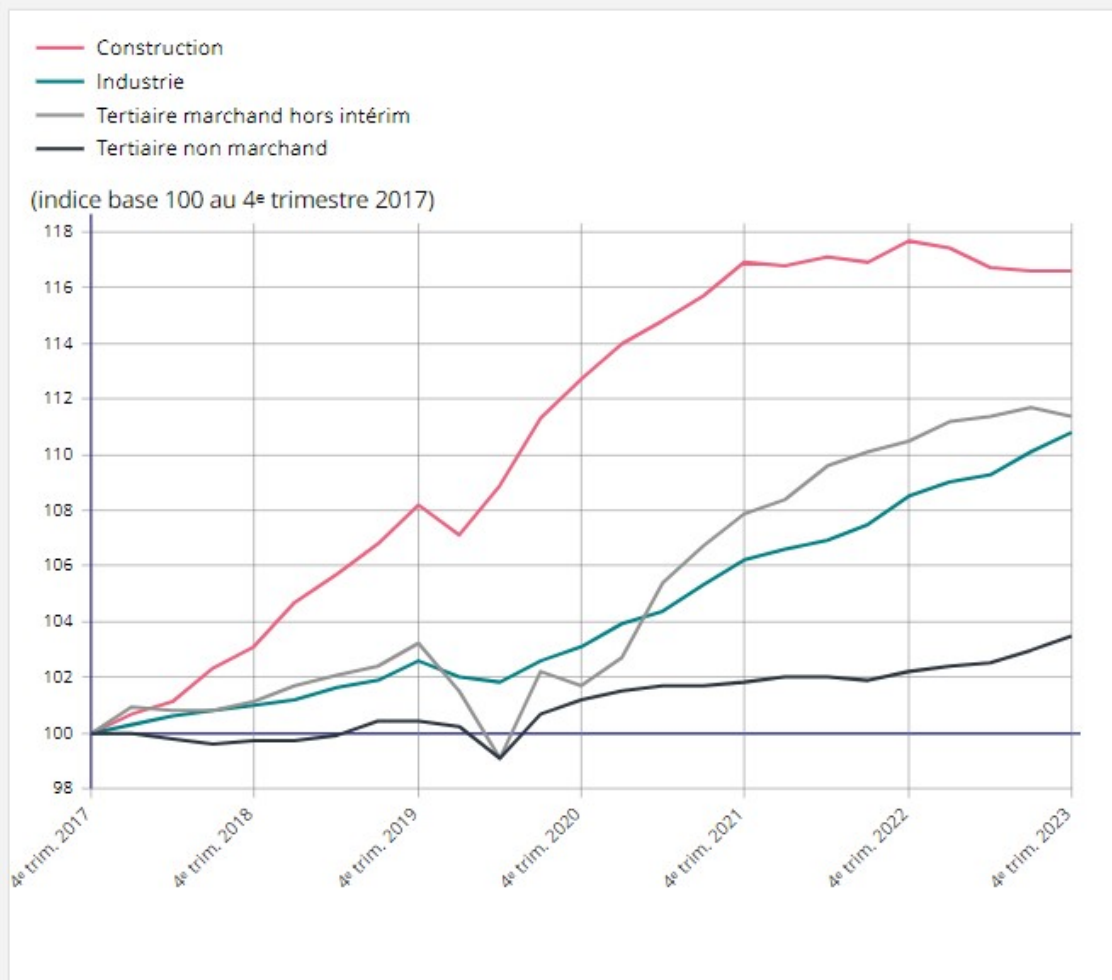
Le tertiaire marchand tire l'emploi vers le bas

Au quatrième trimestre 2023, l'emploi dans le tertiaire marchand hors intérim, qui représente près de la

Ecrit par le 4 avril 2025

moitié des emplois de Provence-Alpes-Côte d'Azur, baisse (-0,3 % sur un trimestre, voir tableau ci-dessous). Il s'agit de la première baisse sur un trimestre depuis fin 2020 (période de confinement lié à la Covid-19). Au niveau France hors Mayotte, l'emploi dans le tertiaire marchand (hors intérim) stagne (-0,1 %).

Figure 4 - Évolution de l'emploi salarié par secteur - Provence-Alpes-Côte d'Azur



Notes : données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents ; données CVS, en fin de trimestre.

Champ : emploi salarié total hors intérim.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee.

Dans la région, les sous-secteurs du tertiaire marchand perdent quasiment tous des effectifs ce trimestre. C'est le cas de l'hébergement-restauration (-0,9 %), l'information-communication (-0,8 %), les activités immobilières (-0,5 %), le transport-entrepôt (-0,3 %) et le commerce (-0,3 %). Seules les activités financières et d'assurances créent plus d'emplois qu'elles n'en détruisent (+0,6 %). Sur un an, ce sont les activités immobilières qui accusent la plus forte baisse (-3,3 %).

Ecrit par le 4 avril 2025

Au quatrième trimestre 2023, le nombre d'intérimaires en Provence-Alpes-Côte d'Azur est en hausse sensible (+1,3 %), après avoir connu une forte diminution au premier semestre (voir tableau ci-dessous). Les effectifs totaux sur 2023 demeurent inférieurs au niveau de 2022 (-1,9 %). Cette hausse sur un trimestre contraste fortement avec la tendance de la France (hors Mayotte) où la baisse du nombre d'intérimaires entamée en 2022 se poursuit (-1,7 % ce trimestre, -6,6 % sur un an).

Figure 5 – Évolution de l'emploi intérimaire



Notes : données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents ; données CVS, en fin de trimestre.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee.

L'intérim repart fortement à la hausse dans les Hautes-Alpes (+10,0 %) et les Alpes-de-Haute-Provence (+7,0 %), mais accuse une nette baisse dans les Alpes-Maritimes (-2,4 %) et en Vaucluse (-1,5 %). Dans le Var et les Bouches-du-Rhône l'emploi intérimaire évolue comme en moyenne régionale.

L'emploi industriel poursuit sa hausse au quatrième trimestre (+0,6 %, après +0,7 % au trimestre précédent), et croît dans tous les sous-secteurs. En particulier, la progression des effectifs dans la

Ecrit par le 4 avril 2025

fabrication de matériels de transport est forte (+1,3 % sur trois mois, +5,0 % sur un an).

Depuis la crise sanitaire, la dynamique de l'emploi industriel (hors intérim) reste plus soutenue en Provence-Alpes-Côte d'Azur qu'en France (hors Mayotte, +0,3 % ce trimestre). Sur douze mois, l'emploi industriel est en hausse de 2,1 % en Provence-Alpes-Côte d'Azur contre 1,1 % au niveau national.

Dans la construction, la baisse des effectifs (hors intérim) semble interrompue depuis deux trimestres en Provence-Alpes-Côte d'Azur (-0,1 % au quatrième trimestre, après -0,0 % au trimestre précédent), après la contraction enregistrée début 2023. Sur un an, les effectifs du secteur sont encore en nette baisse (-0,9 %).

À noter tout de même que les emplois intérimaires, lorsqu'ils sont affectés au secteur utilisateur, sont un peu plus dynamiques dans les secteurs les plus à la peine sur les créations d'emploi classiques. La construction et le tertiaire marchand gagnent des intérimaires ce trimestre, mais le nombre de destructions d'emploi dans ces secteurs est plus élevé que les apports de nouveaux intérimaires. Dans l'industrie, c'est l'inverse : l'emploi classique est dynamique et le recours à l'intérim baisse.

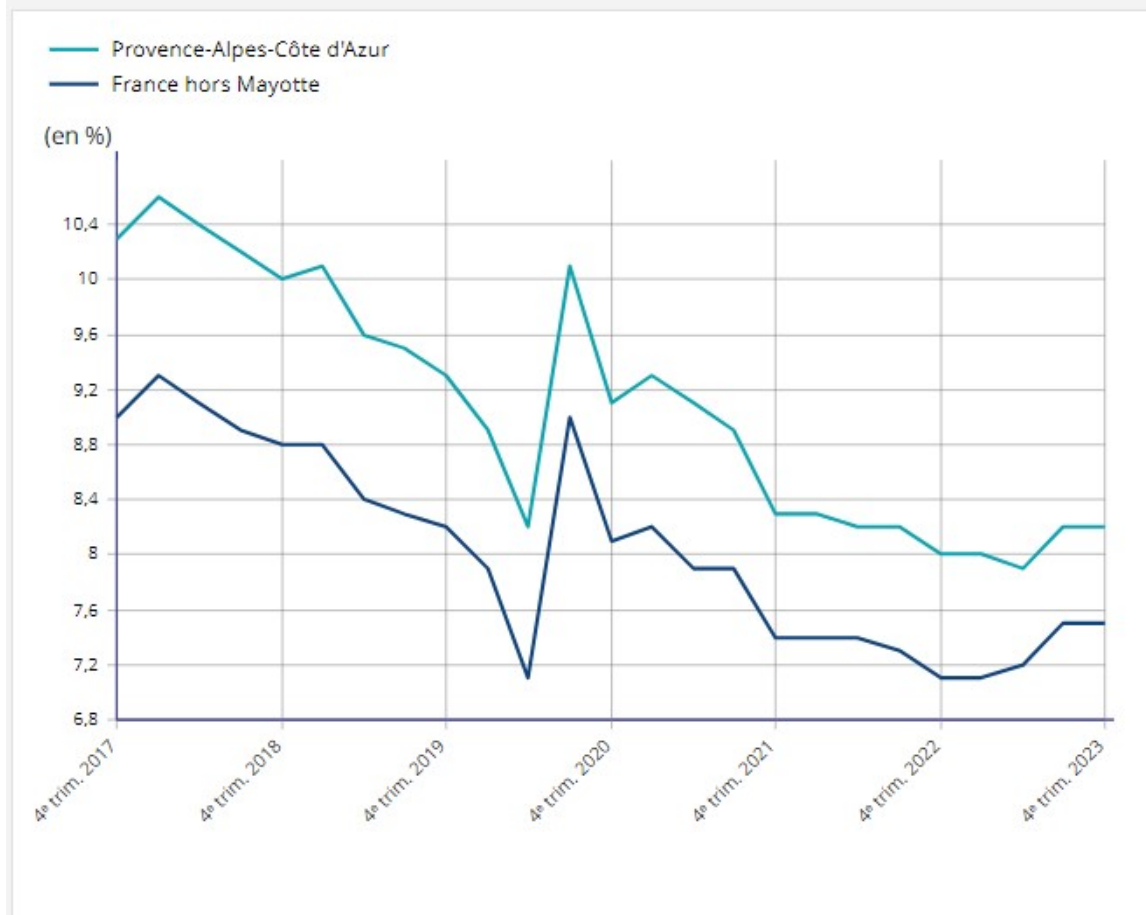
Le taux de chômage se stabilise

Le taux de chômage est stable ce trimestre (+0,0 point), après la hausse enregistrée au trimestre précédent (la première depuis plus de deux ans, voir tableau ci-dessous). Il s'établit à 8,2 % de la population active. En France (hors Mayotte), il se stabilise également et s'élève à 7,5 % de la population active.

Après avoir augmenté dans la totalité des zones d'emploi de la région lors du troisième trimestre, le taux de chômage se stabilise au niveau localisé. C'est dans la zone d'emploi de Bollène (partie Provence-Alpes-Côte d'Azur) qu'il augmente le plus (+0,3 point). Il est le plus faible dans le département des Hautes-Alpes (6,9 %) tandis qu'il demeure le plus élevé en Vaucluse (9,9 %).

Ecrit par le 4 avril 2025

Figure 6 - Taux de chômage



Notes : données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents ; données trimestrielles CVS.

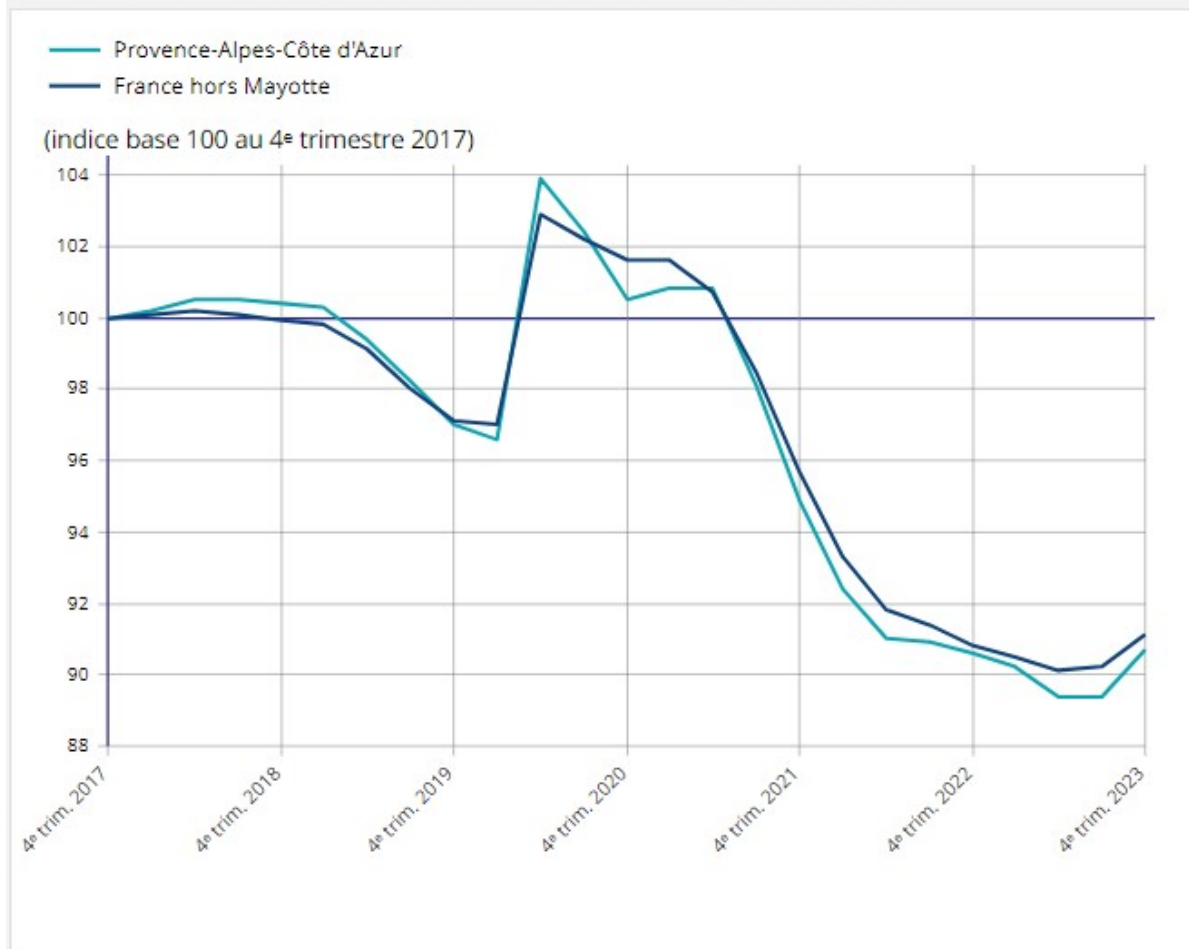
Source : Insee, taux de chômage localisés.

Le nombre de demandeurs d'emploi repart à la hausse

Au quatrième trimestre 2023, en Provence-Alpes-Côte d'Azur, 452 310 demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) de catégories A, B et C sont inscrits à France Travail (ex Pôle emploi) dans la région, soit une hausse de 1,4 % sur un trimestre (voir tableau ci-dessous). Le nombre de DEFM avait diminué sans discontinuer de mi-2021 à mi-2023, avant de se stabiliser le trimestre dernier. Ce retournement de tendance est également constaté au niveau national, bien que d'une ampleur légèrement moindre (+1,0 % ce trimestre).

Ecrit par le 4 avril 2025

Figure 7 – Demandeurs d'emploi (A, B, C) inscrits à France Travail



Note : données CVS-CJO.

Avertissement : le nombre de demandeurs d'emploi du trimestre est une moyenne des données mensuelles afin de mieux dégager les évolutions tendanciennes.

Source : France Travail-Dares, STMT.

Les demandeurs d'emploi de longue durée (DELD), inscrits en catégorie A, B ou C depuis un an ou plus, connaissent la même tendance. Leur nombre (185 820 inscrits) est en hausse de 1,8 % ce trimestre, alors qu'il baissait sans discontinuer depuis 2021. La tendance est la même au niveau national, bien qu'un peu moins prononcée.

Toutefois, le nombre de demandeurs d'emploi sans aucune activité professionnelle (catégorie A) baisse légèrement (-0,6 % sur un trimestre). Il s'établit en moyenne à 255 780 personnes. Au niveau France hors Mayotte, il augmente faiblement (+0,6 %).

En parallèle, les offres d'emploi publiées par France Travail (ex Pôle emploi) sont en forte baisse ce trimestre en Provence-Alpes-Côte d'Azur comme au niveau national. Sur un an, ces offres d'emploi

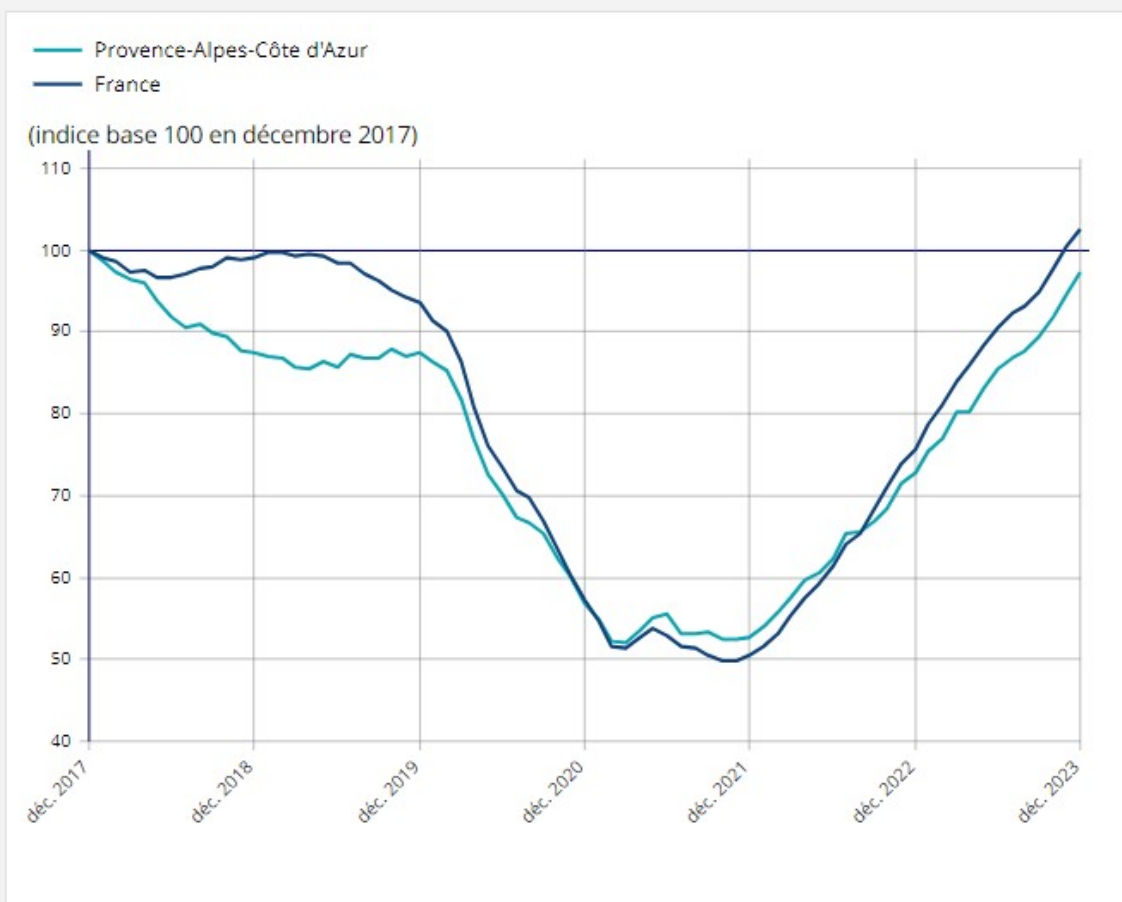
Ecrit par le 4 avril 2025

diminuent nettement dans la région (-8,1 % contre -4,3 % en France hors Mayotte).

Les défaillances au plus haut depuis cinq ans

Au quatrième trimestre 2023, le nombre de défaillances d'entreprises dans la région continue à croître et poursuit le rattrapage amorcé début 2022 (voir tableau ci-dessous). Après être tombés à des seuils historiquement bas fin 2021 (3 100 défaillances), les dépôts de bilan augmentent de manière continue. Ainsi, plus de 5 800 défaillances sont enregistrées au total sur 2023, contre 4 800 sur 2022, soit une hausse de 34 % (+36 % au niveau national). Le nombre de défaillances dépasse maintenant nettement celui de l'avant crise sanitaire (+11 % par rapport à 2019).

Figure 8 - Défaillances d'entreprises



Notes : données mensuelles brutes au 23 févr. 2024, en date de jugement.

Chaque point représente l'évolution du cumul des 12 derniers mois.

Source : Fiben, Banque de France.

Ce retour des défaillances à des niveaux au moins équivalents à l'avant-crise Covid résulte d'une part de l'arrêt des mesures de soutien gouvernementales mises en place lors de la crise sanitaire, qui avaient

Ecrit par le 4 avril 2025

permis dans certains cas de retarder des échéances de dépôt de bilan, et d'autre part d'une conjoncture actuellement peu porteuse. Les incertitudes pesant sur le commerce mondial et l'inflation de ces derniers trimestres avec ses incidences sur la consommation des ménages pourraient en effet continuer à éprouver le tissu entrepreneurial.

Cette hausse des défaillances est particulièrement marquée dans le secteur de l'industrie (+67 % par rapport à un an plus tôt), dans l'hébergement-restauration (+50 %), l'information-communication (+46 %) et la construction (+43 %). Sur un an, seules les activités immobilières échappent pour le moment à la hausse des défaillances ; ce secteur en avait toutefois enregistré davantage en 2021 et 2022.

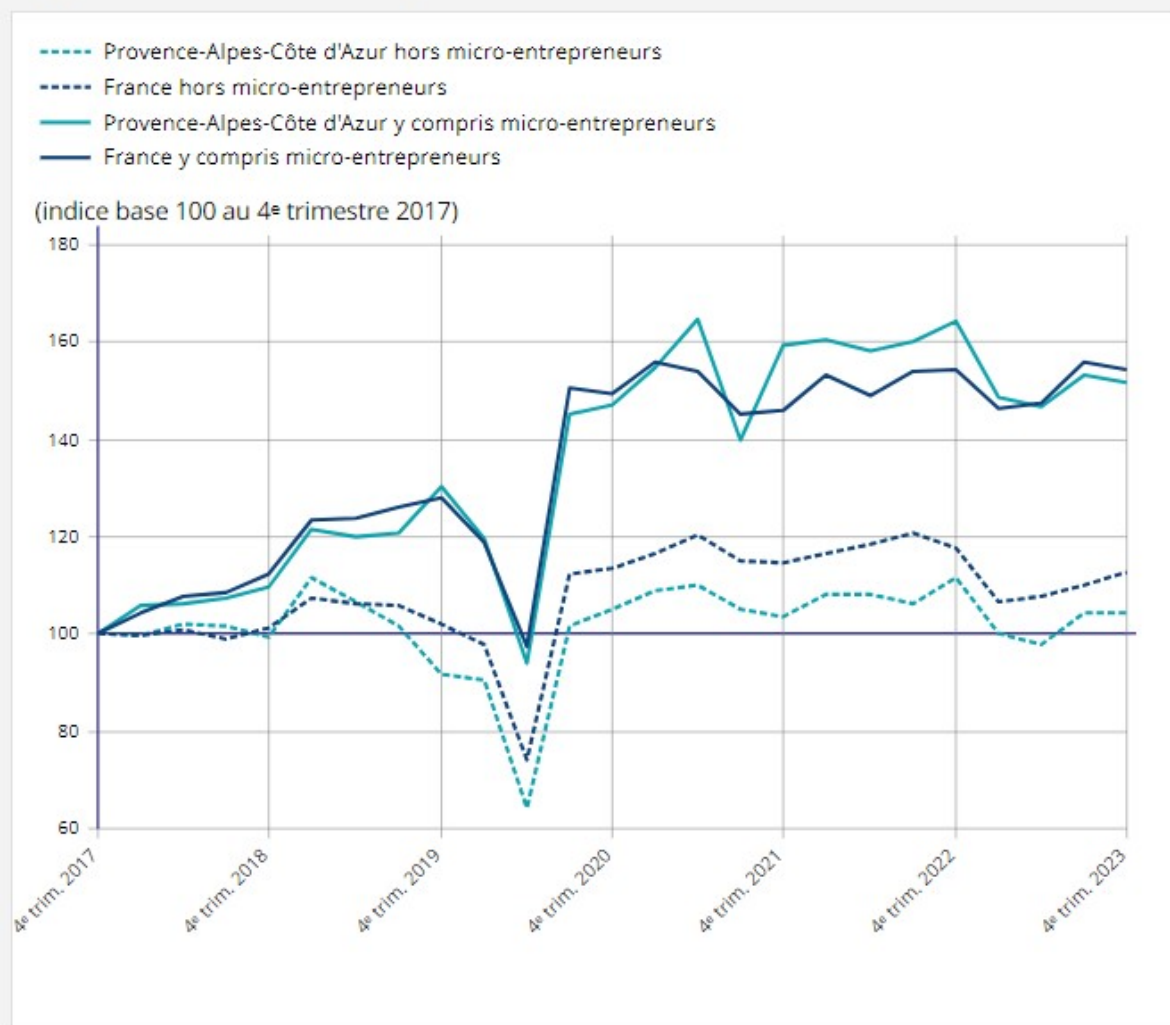
Tous les départements de la région connaissent, sur un an, des hausses de défaillances supérieures à 15 %. En particulier, le nombre d'entreprises ayant déposé le bilan a crû nettement dans les Bouches-du-Rhône (+37 % sur un an), en Vaucluse (+35 %) et dans les Alpes-Maritimes (+34 %). Par rapport à 2019 et l'avant-crise sanitaire, le nombre de défaillances est plus élevé dans tous les départements de la région, à l'exception du Var où il est stable (-0,5 %).

Les statistiques diffusables à un niveau régional semblent indiquer une diminution du nombre d'immatriculations au quatrième trimestre 2023. Avec 26 100 créations d'entreprises, elles baissent de 1,0 % par rapport au troisième trimestre (voir tableau ci-dessous), après une hausse de 3,8 % au trimestre précédent. Sur l'année 2023, la baisse des immatriculations en Provence-Alpes-Côte d'Azur est nette (-7,5 % par rapport à 2022).

Au niveau national, les créations suivent au quatrième trimestre une tendance similaire (-1,0 %), mais restent mieux orientées sur un an (+0,1 %).

Ecrit par le 4 avril 2025

Figure 9 – Créations d'entreprises



Note : données CVS-CJO.

Champ : ensemble des activités marchandes hors agriculture.

Source : Insee, SIDE.

Au quatrième trimestre, les créations d'entreprises classiques sont stables (+0,2 %), alors que celles de micro-entreprises diminuent (-1,6 %). Toutefois, sur un an, la baisse est très sensible : -6,3 % pour les entreprises classiques et -8,1 % pour les auto-entrepreneurs. Dans le secteur tertiaire marchand, les créations sont assez stables sur un trimestre. Elles diminuent dans l'industrie (-7,0 %) et dans la construction (-4,1 %).

Contextes international et national

En 2023, les économies mondiales ont évolué en ordre dispersé. La croissance américaine a ainsi atteint

Ecrit par le 4 avril 2025

+2,5 % contre +0,5 % dans la zone euro, où l'activité est globalement étale depuis la fin 2022. L'Europe est restée exposée à des prix énergétiques élevés, bien qu'en repli, et pâtit des effets du resserrement monétaire. L'économie américaine y a été moins sensible, bénéficiant de puissants soutiens publics. En Chine, passé le rebond consécutif à la réouverture de l'économie, la croissance s'est stabilisée à un rythme sensiblement inférieur à celui de la décennie 2010, pénalisée notamment par la contraction du secteur immobilier. Ces divergences conjoncturelles se prolongeraient début 2024.

Au quatrième trimestre 2023, le PIB français est resté quasi stable (+0,1 %). La consommation des ménages s'est stabilisée tandis que l'investissement, des ménages comme des entreprises, a reculé. Le commerce extérieur a soutenu l'activité mais ce soutien provient, pour une large part, d'un phénomène de déstockage. L'épisode inflationniste s'estompe : l'inflation est tombée à +3,0 % sur un an en février 2024. L'emploi salarié a nettement ralenti en 2023, augmentant de 0,6 % sur l'année. Début 2024, le climat des affaires se situe un peu en deçà de sa moyenne de longue période. Les premières données disponibles pour janvier 2024 (notamment production industrielle et consommation des ménages) sont mal orientées et la croissance serait nulle au premier trimestre. L'amélioration de la consommation ne se traduirait dans la croissance qu'au printemps (+0,3 % prévu au deuxième trimestre 2024).

Etude réalisée par Étienne Lenzi et Corinne Roche pour l'Insee

La CPME 84 fait le plein au Pathé Cap Sud

Ecrit par le 4 avril 2025



Devant l'affluence lors de ses précédentes AG (Assemblée générale), la CPME 84 a vu les choses en grand cette année pour ne pas être trop à l'étroit. Fort de près d'un millier d'adhérents directs, la première organisation patronale du département a tenu son événement annuel dans l'une des salles du cinéma Pathé Cap Sud à Avignon. L'occasion pour son président, Bernard Vergier, de dresser le bilan de l'année écoulée ainsi que d'évoquer 2024. Le tout sous le regard d'Alain Gargani, président régional de la CPME-Sud, admiratif du dynamisme de sa section vauclusienne.

Après la mobilisation sans précédent lors de l'AG 2023 [au Novotel Avignon-Nord](#) à Sorgues, [la CPME \(Confédération des petites et moyennes entreprises\) de Vaucluse](#) s'est résignée à quitter son lieu d'organisation habituel pour abriter cette AG 2024.

Ainsi, après les 300 participants de l'an dernier, ils étaient près de 400 ce jeudi 14 mars au Pathé Cap Sud d'Avignon à assister à cette assemblée générale ordinaire.

[Mobilisation sans précédent pour l'AG de la CPME de Vaucluse](#)

Ecrit par le 4 avril 2025

Inquiétude pour les filières Immo et BTP

Après avoir tenu à rappeler l'engagement de François Asselin, président national de la Confédération, sur les problématiques « de la crise énergétique, de l'inflation, des difficultés de recrutement et plus récemment sur la nécessité de simplification administrative », Bernard Vergier a ensuite évoqué ses craintes pour l'année à venir.

« Notre inquiétude première en cette année 2024 se tourne vers la filière de l'immobilier et du BTP, ainsi que l'ensemble des activités connexes, explique-t-il. Nous devons impérativement aboutir à une stabilisation des taux de crédit afin de relancer l'activité des transactions immobilières. De nombreuses filières subissent l'effet de ce marché atone, cela passe par l'activité des banques, aux études notariales, aux agences immobilières, aux architectes et bien entendu sur l'ensemble de la filière du bâtiment. »

Baisse du moral des entrepreneurs

« La dernière enquête de conjoncture réalisée par la CPME en fin d'année 2023 confirme la baisse de moral des entrepreneurs, constate ensuite à regret Bernard Vergier. Quasiment tous ressentent l'impact de l'inflation qui se traduit par une baisse des marges pour la moitié d'entre eux. Plus de la moitié des dirigeants estime que le prix de l'énergie est actuellement un problème pour leur entreprise. Plus de la moitié (52%) des dirigeants interrogés jugent difficile l'accès au crédit bancaire, tandis que les trois quarts (78%) estiment que les conditions de financement se sont durcies par rapport à l'année dernière, ce qui pénalise les investissements et l'emploi. Plus d'un quart (28%) des entreprises ayant souscrit un PGE disent rencontrer de plus en plus de difficultés pour le rembourser. Ces entreprises demandent un étalement du remboursement de leur PGE sans dégradation de la cotation Banque de France. »

Le miroir aux alouettes de l'entrepreneuriat individuel

Évoquant tour à tour la multiplication des contraintes administratives et réglementaires, la récente polémique sur l'acquisition de congés payés durant un arrêt-maladie, ou bien encore la faiblesse de revenu de certains patrons (75 % des chefs d'entreprise de TPE-PME perçoivent moins 4000€ par mois et 20 % gagne moins que le Smic), le président de la CPME 84 a aussi mis en garde contre le mirage de l'entrepreneuriat individuel. « Trop de personnes se lance dans l'entrepreneuriat sans modèle économique réel, il existe une vraie précarité entrepreneuriale. Ce public-là devient des invisibles. Oui à l'entrepreneuriat, mais pas dans n'importe quelles conditions ! »

Les difficultés de recrutement ne sont pas une fatalité

Pour la CPME 84, cette AG 2024 a été aussi l'occasion de rappeler les tensions sur le marché du travail : « Comme nous le disions l'an dernier lors notre Assemblée Générale, dans ce contexte global viennent se rajouter d'importantes difficultés de recrutement qui concernent toujours l'ensemble des filières. Le Vaucluse enregistre malheureusement le plus fort taux de chômage de la région et le 11^e rang national. Un niveau de qualification insuffisant impacte lourdement l'économie locale, particulièrement sur le bassin du Grand Avignon. Les chefs d'entreprise y rencontrent de grandes difficultés de recrutement. Ces difficultés ne doivent pas être une fatalité. »

Écrit par le 4 avril 2025

Pour cela, la Confédération patronale vaclusienne continue à œuvrer activement pour pallier ces difficultés de recrutement et accompagner ses entreprises, en lien avec les acteurs publics.

« Les chefs d'entreprise de TPE et PME doivent nécessairement se remettre en question sur l'attractivité des postes proposés et travailler leur 'marque employeur', souligne le président Vergier. Dans ce cadre, nous pouvons nous réjouir du prolongement des aides liées à l'apprentissage. Nous rappelons qu'il s'agit à ce jour d'un des meilleurs dispositifs de recrutement, de formation et de fidélisation de nos collaborateurs. »

« Les entreprises vaclusiennes restent agiles et résilientes ! »

« Malgré cela, les entreprises vaclusiennes restent agiles et résilientes ! », se réjouit Bernard Vergier, qui figure dans la promotion 2024 de l'ordre national de la Légion d'honneur.

[CPME : Bernard Vergier dans la promo 2024 de la Légion d'honneur](#)

« L'atout de notre économie, la large diversité des activités. Nous comptons bien évidemment sur une activité touristique soutenue en 2024 afin de tirer l'économie vers le haut. Nous devons continuer à renforcer nos filières fortes comme l'agroalimentaire, l'agriculture-viticulture, notre industrie métallurgique, la logistique et les services. Nous devons maintenir l'accompagnement des activités de niche et les filières en croissance comme l'industrie créative et culturelle notamment. Nous devons également continuer à favoriser l'implantation foncière des grosses PME et des ETI (Entreprise de taille intermédiaire). »

La meilleure CPME de France ?

Participant fidèle à cet événement, Alain Gargani, président de la CPME Sud a rappelé combien la CPME 84 était la plus dynamique de la région est l'une des plus actives de France. Pour preuve, la forte mobilisation des chefs d'entreprise vaclusiens pour participer au grand salon régional '[Made in PME](#)' qui se déroulera les 18 et 19 avril au Parc Chanot de Marseille. « Pour l'instant, ce sont les adhérents du Vaucluse qui ont réservé le plus de stands », se réjouit le président régional qui en a profité notamment pour confirmer la présence de Bruno Le Maire, ministre de l'Économie et des Finances.

Aux côtés de tous les entrepreneurs

Enfin, avant de clôturer cette AG, Bernard Vergier a remis la médaille de la CPME à Michel de Saint Auban, Hervé Belmontet et Michel Disdet. Les instances de la Confédération vaclusienne ont également procédé aux votes des rapports d'activités et financier ainsi que le renouvellement du conseil d'administration.

Ecrit par le 4 avril 2025

« 2023 n'a pas été une année facile, 2024 sera aussi une année compliquée, prévient le président de la CPME 84. Sachez que votre Confédération a les moyens de vous accompagner en cas de difficultés et de vous orienter vers d'autres structures comme les centres d'information sur la difficulté des entreprises (CIP), les Pôles de Prévention, le dispositif APESA (aide aux chefs d'entreprise en difficultés psychologiques), l'Association CAIRE 84 (aide aux dirigeants atteints de cancer) ainsi que l'association 60 000 rebonds pour l'accompagnement des entrepreneurs post-liquidation. La CPME est là, bien présente pour ces entreprises, qu'elles aillent bien ou moins bien. »

Banque de France : malgré un chiffre d'affaires en hausse en Vaucluse, les entreprises sont inquiètes

Ecrit par le 4 avril 2025



Ce mercredi 14 février, la [Banque de France](#) a rassemblé de nombreux acteurs économiques vauclusiens au [Lycée François Pétrarque](#) afin de dresser un bilan de l'année 2023 et d'afficher les perspectives pour 2024.

Ce n'est pas dans les locaux avignonnais de la Banque de France que celle-ci a décidé de réunir les acteurs économiques de Vaucluse, mais dans l'enceinte du Lycée agricole François Pétrarque, à Agroparc. Un lieu symbolique compte-tenu de l'actualité récente et de la situation actuelle du monde agricole.

« Il est important qu'on parle à plusieurs voix, pas seulement aujourd'hui, pour être au service des entreprises et les accompagner au mieux », a commencé par déclarer [Christine Gord](#), directrice départementale de la Banque de France en Vaucluse, avant de présenter ses invités. Valérie Coissieux, présidente de la [Chambre de métiers et de l'artisanat de Vaucluse](#), Georgia Lambertin, présidente de la [Chambre d'agriculture de Vaucluse](#), Gérard Arnault, président du [Tribunal de commerce d'Avignon](#), [Michel Laffitte](#), directeur départemental des [Finances publiques de Vaucluse](#), et Gilbert Marcelli, président de la [Chambre de commerce et d'industrie de Vaucluse](#), étaient présents aux côtés de Christine Gord afin d'apporter différents éclairages sur la situation économique du département.

Écrit par le 4 avril 2025

Un troisième trimestre 2023 en baisse en Vaucluse

En 2023, le Vaucluse a enregistré un chiffre d'affaires de plus de 21 milliards d'euros lors des trois premiers trimestres, tous secteurs confondus. Si c'est un peu moins bien que la région Provence-Alpes-Côte d'Azur en termes d'augmentation de chiffre d'affaires, ce n'est pas pour autant négatif puisque celui du Vaucluse reste malgré tout supérieur à ceux de 2021 et 2022.

Si sur l'année, les chiffres ne montrent rien de très inquiétant, c'est le troisième trimestre qui affiche une régression. En effet, le troisième trimestre de 2023 n'a enregistré qu'une augmentation de 2,2% par rapport à la même période l'année précédente, contre 7,7% au troisième trimestre de 2022, et 6,79% à celui de 2021.

L'immobilier et la construction, des secteurs en baisse

Au troisième trimestre de 2023, c'est le secteur tertiaire qui a affiché le plus gros chiffre d'affaires puisque ce dernier représente 70,32% du chiffre d'affaires vauclusien, suivi du secteur secondaire avec 27,71%, et le secteur primaire avec 1,97%. Au sein du secteur tertiaire, c'est le commerce et la réparation d'automobiles qui représentent la plus grosse partie du chiffre d'affaires avec 60,96%, et au sein du secteur secondaire, c'est l'industrie manufacturière avec 61,61%.

Globalement, les activités spécialisées, scientifiques et techniques ont connu un essor au troisième trimestre de 2023, tandis que la construction et l'immobilier, eux, sont en baisse. Les exports, aussi, ont observé un petit repli entre le troisième trimestre de 2022 et celui de 2023.

Des difficultés qui persistent

Malgré un chiffre d'affaires départemental en hausse, les entreprises continuent de faire face à de nombreuses difficultés. Selon une enquête nationale de la CPME (Confédération des petites et moyennes entreprises) réalisée à la fin de l'année 2023, 91% des chefs d'entreprises ressentent l'impact de l'inflation, 35% s'inquiètent d'une baisse de leur chiffre d'affaires, et 52% estiment que le prix de l'énergie est un problème majeur pour le développement de leur entreprise. « On a une très large diversité des activités en Vaucluse, on compte sur une activité touristique et hôtelière soutenue en 2024, on doit continuer de renforcer certaines filières (agroalimentaire, métallurgie, etc), favoriser l'implantation des industries », a complété [Olivier Pieri](#), secrétaire général de la CPME 84.

L'agriculture, qui a une place prépondérante en Vaucluse puisqu'elle occupe 31% de la surface du département, fait aussi face à de nombreuses contraintes, comme la réglementation qui se durcit, ou encore le climat. « Les agriculteurs ont des entreprises à ciel ouvert dans un contexte de changement climatique, a rappelé Georgia Lambertin, présidente de la chambre d'agriculture de Vaucluse. Aujourd'hui, ils produisent mais ne se rémunèrent pas. Je ne suis pas venue en donneuse d'ordre ou de morale, mais il faut protéger les agriculteurs, car ce sont eux qui nous nourrissent, ils sont la base de la pyramide. »

Davantage d'accompagnement

Ecrit par le 4 avril 2025

Afin que les entreprises vauclusiennes puissent faire face à ces difficultés et les surmonter, elles doivent pouvoir bénéficier d'un accompagnement, telle est l'ambition de Gilbert Marcelli, président de la CCI de Vaucluse. « Il faut non seulement mieux accompagner les sociétés, mais il faut aussi former les jeunes et faire de la réinsertion pour répondre aux challenges de demain, a-t-il expliqué. Il faut que toutes les confédérations et toutes les interprofessions travaillent en synergie parce qu'on a tous à gagner là-dessus. »

Une pensée partagée par Gérard Arnault, président du tribunal de commerce d'Avignon. Ce dernier a accueilli 383 entretiens de prévention en 2023, contre 116 en 2019, et 283 entretiens sur convocation en 2023, contre 37 en 2019. Si le cadre formel du tribunal de commerce peut refroidir les chefs d'entreprises, Gérard Arnault souligne le rôle de la juridiction dans l'accompagnement des entreprises. « On essaye d'accueillir les chefs d'entreprise dans un cadre professionnel et non juridique, a-t-il déclaré. Le tribunal du commerce les encourage à venir. Nous ne sommes pas là pour les nuire, mais pour les accompagner. »

Six intercommunalités du grand bassin de vie d'Avignon prennent ensemble la voie du covoiturage

Ecrit par le 4 avril 2025



Les communautés d'agglomération du [Grand Avignon](#), du [Gard Rhodanien](#), de [Luberon Monts de Vaucluse](#), du [Ventoux Comtat Venaissin](#), des [Sorgues du Comtat](#), et la communauté de communes des [Pays des Sorgues Monts de Vaucluse](#) viennent de s'allier pour lancer conjointement une offre commune de covoiturage sur le bassin de vie d'Avignon avec la plateforme [BlaBlaCar Daily](#).

La communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin ayant été la première intercommunalité vauclusienne à proposer une offre de covoiturage en partenariat avec Klaxit (maintenant BlaBlaCar Daily), c'était une évidence pour les représentants des six intercommunalités de Vaucluse et du Gard Rhodanien que de se réunir le vendredi 9 février à Carpentras. « Il était tout naturel que notre Gare numérique serve d'écrin au lancement de l'offre unique de covoiturage propre à nos six intercommunalité », a affirmé [Jacqueline Bouyac](#), présidente de la Cove.

L'objectif de cette alliance est de développer la pratique du covoiturage sur le bassin de vie d'Avignon. Cette offre commune de covoiturage se fait à l'aide de la plateforme BlablaCar Daily, anciennement Klaxit, qui met en relation les passagers et des conducteurs effectuant les mêmes trajets, avec une participation financière incitative des intercommunalités concernées.

Écrit par le 4 avril 2025



Joël Guin (président du Grand Avignon), Jacqueline Bouyac (présidente de la Cove), Christian Gros (président des Sorgues du Comtat), et Pierre Gonzalvez (président du Pays des Sorgues Monts de Vaucluse) lors de la présentation de l'offre commune de covoiturage.
©Cove

Un dispositif avantageux pour le conducteur comme pour le passager

À chaque passage passagers transportés, les conducteurs sont rémunérés et peuvent bénéficier en plus de 100€ de prime covoiturage de l'État. Accessible à tout nouvel utilisateur de l'application BlaBlaCar Daily, la prime covoiturage est versée aux conducteurs qui effectuent dix covoitages en trois mois. Le montant de la prise en charge financière par les intercommunalités, quant à lui, varie en fonction des distances parcourues. De 2 à 10 km, le conducteur gagnera 1€ par passager transporté. De 10 à 20 km, le conducteur bénéficiera d'un euros par passager ainsi que 0,10€ par kilomètre supplémentaire par passager. Au-delà de 20 km, le conducteur gagnera 2€ par passager transporté.

En ce qui concerne les passagers, les trajets leur seront offerts. Il suffit qu'ils effectuent un voyage dans l'une des communes situées dans le périmètre des six intercommunalités concernées, correspondant au bassin de vie d'Avignon. Ces trajets ne concernent pas uniquement le parcours domicile-travail, mais également ceux du quotidien, c'est-à-dire les trajets pour aller faire leurs courses pour leurs loisirs ou

Écrit par le 4 avril 2025

encore leurs vacances. Ainsi, tout le monde gagne, le passager n'a rien à déboursier, et pour le conducteur, une partie du trajet est remboursée.

Des trajets financés par les intercommunalités

Avec BlaBlaCar Daily, un conducteur pourra être financé pour des trajets localisés sur l'ensemble des six intercommunalités concernées. Il pourra par exemple aller d'Avignon vers l'Isle-sur-la-Sorgue (24 km), de Bagnols-sur-Cèze vers Sorgues (34 km), de Carpentras vers Cavailon (28 km), ou encore d'Avignon vers Pernes-les-Fontaines (28 km).

Pour garantir la participation financière aux trajets pour l'année 2024, chacune des six intercommunalités a voté un montant de financement, à savoir : 70 000€ pour le Grand Avignon, 40 000€ pour le Gard Rhodanien, 30 000€ pour Luberon Monts de Vaucluse, 50 000€ pour la Cove, 40 000€ pour les Sorgues du Comtat, et 30 000€ pour les Pays de Sorgues Monts de Vaucluse.

Une solution écologique

Si cette offre de covoiturage se présente comme une solution économique, que ce soit pour les conducteurs ou les passagers, elle dévoile aussi des objectifs écologiques, en témoigne les résultats perçus par la Cove depuis que le covoiturage y a été mis en place en 2020. « En regardant dans le rétroviseur, je peux vous dire que depuis la mise en place du covoiturage à l'échelle des 25 communes qui composent notre territoire, 28 000 trajets ont été comptabilisés, soit l'équivalent de 600 000 km parcourus et 67 tonnes de CO2 ont pu ainsi être économisées », a ajouté Jacqueline Bouyac.

À l'échelle de la France, on estime que 70% des trajets domicile-travail sont effectués par véhicules individuels, et que le covoiturage quotidien ne représente que 3% des trajets. Pour autant, cette solution commence à prendre de plus en plus de place dans un contexte où le pouvoir d'achat diminue. Selon l'Observatoire national du covoiturage au quotidien, plus d'un millions de trajets ont été effectués en covoiturage par plateformes en mars 2023 (x 3,5 par rapport à mars 2022). L'objectif du gouvernement est de tripler ce nombre d'ici 2027, ce qui permettrait d'économiser 4,5 millions de tonnes de CO2 par an, soit l'équivalent d'1% des émissions de gaz à effet de serre annuelles de la France.

L'application BlaBlaCar Daily est disponible sur [App Store](#) et [Google Play](#).

Blablacar Daily anciennement Klaxit

Ecrit par le 4 avril 2025

(Vidéo) Ville d'Avignon et CCI de Vaucluse : vœux collectifs inédits pour avenir économique commun



C'est dans l'écrin du musée Calvet que la Ville d'Avignon a présenté ses vœux aux acteurs économiques de la cité des papes. Un événement qui a pris la forme d'une initiative inédite puisque ces vœux ont été réalisés conjointement avec la CCI de Vaucluse.

Invité par la ville d'Avignon a présenté ses vœux au monde économique avignonnais, c'est Gilbert Marcelli, président de la CCI (Chambre de commerce et d'industrie) de Vaucluse qui a ouvert cette soirée.

« C'est une première que nous organisons à l'initiative de la maire d'Avignon : des vœux en commun à destination du monde économique. Par de-là l'étonnement qu'aura pu susciter chez certains cette cérémonie conjointe, quoi de plus normal finalement que d'associer la représentation économique et consulaire avec celle de la vie citoyenne et politique. La CCI de Vaucluse et la ville d'Avignon se doivent, en effet, d'être complémentaires sur les projets concernant notre territoire. »

Une complémentarité singulière qui résonne comme une évidence

Et le président de la Chambre de poursuivre : « Nous avons certes nos compétences spécifiques mais nous nous sommes vite rendus compte de l'importance décisive pour notre Chambre de commerce et

Ecrit par le 4 avril 2025

pour le développement de la région d'Avignon d'aller encore plus avant dans un partenariat intelligent. Cette complémentarité, qui peut apparaître aujourd'hui singulière, est pourtant évidente. Nous sommes certes la représentation institutionnelle de l'entrepreneuriat dans le département, mais par-delà cette mission régaliennne, la CCI est aussi et surtout une entreprise au service de ses 42 000 ressortissants. Nous gérons ainsi un campus de 1 000 étudiants, en fort développement, et nous assurerons aussi la gestion de deux équipements structurants : le port du Pontet et l'aéroport Avignon-Provence. La CCI nourrit ses propres projets internes tout en venant en appuie de ceux de ses entrepreneurs. Ce sont tous des projets, sans exception, qui sont certes porteurs d'intérêts privés, mais qui ont un retentissement sur la vie économique avec toutes les conséquences que l'on connaît en matière de transport, d'urbanisation, d'éducation et de formation. Autant de sujets qui concernent plus ou moins directement la ville d'Avignon. Quant à la municipalité à travers son maire, elle a notamment de son côté pour objectif le rayonnement de la ville, la qualité de vie de ses habitants. Cela passe par l'emploi, l'habitat, la scolarité, les déplacements. Il est donc facile de vérifier que nos projets et nos ambitions respectives, même s'ils ne relèvent pas des mêmes compétences, n'en demeurent pas moins complémentaires. »

« Remiser les dogmes et les intérêts partisans pour laisser place au pragmatisme. »

Gilbert Marcelli, président de la CCI de Vaucluse

« Notre coopération et celles de nos services est le meilleur gage d'avancée des dossiers dans lesquels nous sommes acteurs, a également insisté Gilbert Marcelli. Cette mise en commun de nos perspectives n'est que l'amorce d'une collaboration future et renforcée, tant sont nombreux les domaines dans lesquels nos instances sont impliquées. Outre l'économie, je pense aussi à la culture, au commerce de ville et de sa redynamisation, aux déplacements dans les différents bassins avignonnais... Nous avons le courage et l'intelligence, madame le maire, de remiser les dogmes et les intérêts partisans pour laisser place au pragmatisme qui doit conduire et éclairer nos choix et nos contributions pour le devenir de votre ville et de nos entreprises. A cet égard, je vous réaffirme notre volonté de s'inscrire dans ces objectifs. Vous pouvez compter sur l'indéfectible et loyal partenariat de la Chambre de commerce à vos côtés. »

A plusieurs, on est moins 'con'

Pour mieux illustrer ces synergies, le président de la CCI a pris des exemples concrets avec les projets [Le quai des Saveurs](#) et [la Maison de la Provence](#) en Chine.

Le premier devrait voir le jour le 1^{er} juin prochain sur le parvis de la gare-centre d'Avignon en cours de réaménagement. Il s'agit d'un restaurant d'application constituant une vitrine des savoir-faire de l'EHA (Ecole hôtelière d'Avignon) de la CCI d'Avignon. « C'est la Ville qui nous a suggéré de nous porter candidat à la gestion de cet espace auprès de la SNCF », précise Gilbert Marcelli.

« Suite à une première rencontre avec une délégation chinoise de la ville de Shenzhen avec la ville d'Avignon, poursuit ce dernier, nous avons poursuivi ce contact qui va déboucher sur la création d'une maison de la Provence de 400m² dans cette ville de près de 20 millions d'habitants juste au Nord de Hong-Kong. »

« On en est arrivé là parce qu'on se parle, parce qu'on échange et qu'à plusieurs on est moins 'con'. »

Ecrit par le 4 avril 2025

Quand les forces économiques, associées aux forces politiques arrivent à échanger avec cette qualité là nous sommes capables de réaliser de grandes choses.



© facebook-Mairie d'Avignon

Une aventure collective

« Ces vœux communs c'est un beau symbole, s'est félicitée pour sa part Cécile Helle. Comme l'a démontré le président de la CCI de Vaucluse, la dynamique d'une ville c'est une aventure collective. C'est ce lien que nous essayons de tisser l'un et l'autre ainsi qu'avec tous ceux qui font Avignon. »

Cette présentation de vœux a été l'occasion pour la maire d'Avignon de présenter un film bilan de ses 10 ans de mandats (voir en fin d'article).

« L'ensemble de ces projets c'est 300M€ d'investissements sur 10 ans. Autant de soutien au tissu économique local et régional, principalement à la filière BTP. La transformation d'une ville, la réinvention d'une ville : c'est une œuvre collective. »

« A Avignon, il n'y a pas d'attractivité s'il n'y a pas d'attractivité touristique, a poursuivi Cécile Helle. On l'a bien mesuré lors de la crise sanitaire, quand ce pilier de notre économie a eu des difficultés. »

Elle a également insisté sur l'importance de la culture ainsi que « requalification de nos rues et de nos places qui participent à l'attractivité commerciale, un secteur qui a toujours été dans l'ADN économique

Ecrit par le 4 avril 2025

de notre ville. Nous sommes sur une dynamique où il y a plus de commerces qui ouvrent que ce qui ferment depuis plusieurs années à Avignon. Même si nous sommes impactés par les fermetures que nous regrettons et qui concernent plutôt des grandes enseignes qui sont clairement touchées par la réorganisation nationale, européenne voire mondiale de leur réseau de distribution et les conséquences du e-commerce. »

Le foncier économique essentiel à l'attractivité locale

« Dans le cadre d'une politique volontariste et ambitieuse, moi je crois qu'une commune, au même titre qu'une agglomération, un département, une région ou un organisme consulaire, peut accompagner le développement et les acteurs économiques. »

Et la maire de citer en exemple la fermeture de l'entreprise Bordet qui disposait d'une emprise foncière importante sur Fontcouverte : « Il s'avérait que le PLU pouvait permettre de faire basculer ce foncier économique en foncier résidentiel. La volonté de la ville, interpellé par l'association de zone d'activité de Fontcouverte, était de préserver ce foncier car déjà en tension. On s'est mis en ordre de marche afin de conserver ces 20 000m² en les préemptant grâce au soutien de l'EPF régional. La problématique du foncier économique, de le libérer ou de le maintenir, est essentiel si l'on veut être attractif. »

Même volonté de développement avec le MIN d'Avignon : « Nous avons été amenés à le transformer en l'ancrant encore davantage dans les enjeux économiques mais aussi écologique d'aujourd'hui. C'est un outil public de développement économique piloté par une SEM. Cela veut dire quoi un outil public ? c'est que lorsqu'il y a un moment de crise, comme avec le Covid ou les difficultés liées aux coûts de l'énergie, il se met à disposition des entreprises afin de leur permettre de surmonter aux mieux ces crises.

« Il y a toujours une prise de risque dans l'action et dans la décision. »

Cécile Helle, maire d'Avignon

Ecrit par le 4 avril 2025



C'est au musée Calvet que la Ville a souhaité accueillir les acteurs du monde économique avignonnais. © facebook-Mairie d'Avignon

Ne rien s'interdire

« Une ville peut être proactive sur le développement économique, insiste l'élue avignonnaise. Une dynamique de ville, elle est avant tout collective. Tout seul on ne peut rien, ou en tout cas beaucoup moins. C'est pour cela que nous avons voulu mettre en avant ce partenariat entre la CCI et la Ville à l'occasion de ces vœux au monde économique. Il n'y a pas de sujet tabou, on ne s'interdit aucune discussion y compris lorsqu'elles peuvent être audacieuses comme c'est le cas sur les mobilités. La CCI considère qu'avoir des navettes fluviales sur le Rhône c'est pour demain, pas pour 2050. Comme moi je considère qu'avoir un téléphérique urbain à Avignon ce n'est pas en 2050, mais en 2030. Je crois vraiment qu'être président, comme l'est Gilbert Marcelli, ou maire, comme je le suis c'est aussi d'être en capacité de porter des projets qui peuvent apparaître novateur. Qui peuvent surprendre. Qui peuvent faire peur. Il y a toujours une prise de risque dans l'action et dans la décision. »

Pour conclure, Cécile Helle a voulu rebondir sur sur le projet du restaurant d'application du quai des saveurs : « Ce qui t'as motivé c'est la jeunesse. Elle est au cœur de ton action, comme de la mienne. Nous partageons cette conviction que le territoire d'Avignon est un territoire jeune avec des vrais talents. C'est de notre responsabilité de faire la place à ces talents pour permettre à cette jeunesse de trouver sa place ici, sur notre territoire. Que ce soit à l'échelle de notre ville ou de notre département. Le jour où nous arriverons à garder cette jeunesse. A faire en sorte qu'elle ne parte pas ailleurs grâce à notre université, nos formations, nos entreprises. Ce collectif nous l'avons chevillé au cœur et nous avons encore pleins de beaux projets ensemble. »

Ecrit par le 4 avril 2025

(Vidéo) Voeux interconsulaires : la preuve par trois en Vaucluse



Voeux interconsulaires en Vaucluse avec la CCI, la Chambre d'agriculture et la Chambre de métiers et de l'artisanat : 3 voix pour un même souhait ardent, être agiles, pragmatiques et réactifs

Jeudi 18 janvier après-midi, à la CCI de Vaucluse, rue Jean-Jaurès, le gratin politique, économique, judiciaire était réuni pour la cérémonie des vœux 2024. C'est Gilbert Marcelli qui, en bon hôte a entamé la séance. Aux côtés de ses homologues, la présidente de la Chambre d'agriculture, Georgia Lambertin et de la présidente de la Chambre des métiers et de l'Artisanat, Valérie Coissieux, il a rappelé « Nous avons tenu à nous unir pour ces vœux, en témoignage de notre solidarité ».

Il poursuit ; « Bien sûr, nous avons des spécificités et des compétences catégorielles, mais dans le respect des attributions de chacun, nous sommes tous mus par un même désir ardent, une même conviction intime d'être, plus que jamais au service de nos ressortissants, des territoires et des collectivités. Face à l'accélération des circuits économiques, aux incessants bouleversements des besoins de nos chefs d'entreprises, et face aux incertitudes qui pèsent sur nos institutions en termes de ressources, nous nous devons d'être agiles, de nous adapter et d'être pragmatiques et réactifs ».

Ecrit par le 4 avril 2025

« Nous nous devons d’être agiles, de nous adapter et d’être pragmatiques et réactifs. »

Gilbert Marcelli, président de la CCI de Vaucluse

Gilbert Marcelli poursuit : « L’interconsulaire est une des solutions qui permet de faire face à ce besoin exponentiel de questions et d’expertise de la part des entrepreneurs. Aussi, permettez-moi de me féliciter d’avoir pu en 2023, entreprendre le dépoussiérage, la réorganisation et la revitalisation de notre association ».

Une évolution réalisée avec la complicité du directeur général, Tomas Redondo, des 33 élus, des 7 membres du Bureau et des 165 salariés de la CCI 84.

« Nous travaillons toutes et tous à la réussite de nos territoires et entreprises. Par exemple, avec la maire d’Avignon et Cécile Helle, nous avons entamé une phase de développement à l’international en ouvrant [une maison de la Provence en Chine](#). Sur près de 400m2, les entreprises françaises désireuses de s’implanter là-bas, dans la ville de Shenzhen où vivent près de 20 millions d’habitants, pourront y trouver des réponses à leurs questions. »



©Najim Barika

De la parole aux 'ACTE'

Le discours volontaire et enthousiaste du président de la Chambre de commerce et d’industrie de Vaucluse se poursuit. « Nous avons un nouveau magazine dénommé ACTE – Agir au cœur des territoires et des entreprises – un trimestriel dédié aux entrepreneurs et aux entreprises de Vaucluse ». Des actes,

Ecrit par le 4 avril 2025

plutôt que des 'Paroles, paroles, paroles...' comme l'aurait chanté Dalida, c'est l'ADN du président de la CCI et de toutes ses équipes. Finie la période où on était élu au 'bénéfice' de l'âge (comme si la vieillesse était un bénéfice...). Désormais, la CCI 84 est en ordre de marche et elle fonce !

Enfin, Gilbert Marcelli évoque le succès récent remporté par la CCI, [la gestion d'un restaurant sur le nouveau parvis de la gare d'Avignon Centre](#). « Ce sera le prolongement direct de notre Ecole hôtelière qui mettra en valeur l'enseignement de notre établissement de formation des Fenaisiens qui existe depuis 55 ans. Baptisé 'Le Quai des saveurs', ce restaurant d'application sera dirigé par 2 jeunes lauréats des Worldskills (Championnats du monde des Métiers). Il mettra en lumière le savoir-faire de l'Ecole et proposera une gamme variée et innovante de mets et de produits d'ici (fruits et légumes de Vaucluse, vins des Côtes-du-Rhône, du Ventoux et du Luberon) mêlant savoir-faire culinaire et savoir-faire locaux ». Il insiste : « Ce sera une vitrine de l'excellence des produits locaux, qui favorisera l'économie par le circuit court avec nos paysans et nos viticulteurs, avec un faible bilan carbone et une chaîne logistique respectueuse de l'environnement. Ce restaurant sera un lieu de travail inclusif où chaque collaborateur, chaque apprenti sera mis en avant. Enfin l'établissement garantira une exploitation de ses déchets ».



©Najim Barika

Deuxième intervention, celle de la présidente de la Chambre d'Agriculture de Vaucluse avec un sujet majeur : l'eau. « Par aspersion, gravitaire ou avec du goutte à goutte, nous optimisons au maximum cette ressource en eau et nos agriculteurs sont soumis à un cadre réglementaire strict. Nous modernisons nos canaux, mais nous n'oublions pas ceux d'entre nous qui souhaitent avoir accès à l'eau. »

Georgia Lambertin évoque alors l'histoire avec le premier canal de Provence, celui de Saint-Julien à

Ecrit par le 4 avril 2025

Cavaillon conçu en 1171 ; puis elle donne des chiffres-clés : « 21% des terres agricoles sont irriguées, nous avons 45 gestionnaires des réseaux, une centaine de projets d'irrigations sont identifiés d'ici 2028, comme le HPR (Hauts de Provence Rhodanienne). 58% de l'eau est utilisée par l'agriculture, 26% comme eau potable, 12% par les centrales, 4% par l'industrie, l'agro-alimentaire et le tourisme ».

« Je pense que nous allons faire de grandes choses ensemble. »

Georgia Lambertin, présidente de la Chambre d'Agriculture de Vaucluse

La présidente qui conclut que « 11% de la surface des terres sont occupés par l'agriculture qui, au passage utilise 70% de l'eau des ressources aquifères. Mais cette eau que nous captons, parce qu'elle est indispensable à la croissance de la végétation, nous vous la restituons à 40% sous forme de fruits et de légumes. Nous sommes tous liés par un sens des responsabilités, d'entraide et d'échanges de bonnes pratiques ».

Revenant sur la dynamique interconsulaire, Georgia Lambertin a aussi estimé que « je pense que nous allons faire de grandes choses ensemble. Nous allons faire du concret qui soit efficace pour tous nos ressortissants. »



©Najim Barika

Enfin, c'est au tour de Valérie Coissieux d'intervenir comme présidente de la Chambre des métiers et de

Ecrit par le 4 avril 2025

l'artisanat de Vaucluse. « A l'image de la Flamme olympique qui traversera notre département le 19 juin, je récupère le flambeau pour vous souhaiter des vœux de bonheur, sérénité, santé et prospérité. Je veux rendre hommage aux artisans qui portent haut le dynamisme et le développement économique de Vaucluse. Et être un artisan, c'est quoi ? Avoir envie de liberté, de créer, de fabriquer. Comme un athlète de haut niveau, avoir une forte dose de courage pour prendre des risques et surtout, viser l'excellence ».

« Nous sommes tous liés. »

Valérie Coissieux, présidente de la Chambre des métiers et de l'artisanat de Vaucluse

Forte de 26 000 entreprises, 1 300 prestations d'accompagnement en 2023 en Vaucluse, la Chambre des métiers de l'artisanat se doit de faciliter la transmission des entreprises pour qu'elles ne meurent pas, pour que le commerce survive dans le rural, qu'il n'y pas autant de rideaux baissés dans certaines rues des centres-villes. Et Valérie Coissieux de conclure « Consommez local, consommez artisanal » puisque, selon cet ancien slogan : « Vos emplettes sont nos emplois ».

« Nous sommes tous liés, confirme également Valérie Coissieux au moment d'évoquer cette nouvelle dynamique interconsulaire. Que ce soit l'agriculture, que ce soit l'artisanat ou le commerce. Avec Gilbert et Georgia, nous sommes des purs produits du territoire (...) et la chose qui nous lie tous les trois : on est simple, on est nature, on est des vrais artisans tous les trois.

« Trois présidents de chambres consulaires qui s'unissent, je ne l'ai jamais vu dans aucun autre département. »

Violaine Démaret, préfète de Vaucluse

Ecrit par le 4 avril 2025



©Najim Barika

Une complicité interconsulaire qui ne passe inaperçue auprès des différents décideurs publics présents comme Cécile Helle, maire d'Avignon : « C'est un symbole qui est porteur de sens et qui se traduit concrètement dans l'action que peuvent conduire ces trois présidents à la tête des chambres consulaires. »

« On peut dire bravo, s'enthousiasme pour sa part Violaine Démaret, préfète de Vaucluse. On peut dire merci. Et on peut dire qu'il faut continuer et que tout le monde s'en inspire. Quand on voit trois présidents de chambres consulaires qui s'unissent, en fait c'est simple, je ne l'ai jamais vu dans aucun autre département et j'en ai fait quelques-uns depuis 16 ans. »

©Najim Barika

VPA donne tout son lustre à l'attractivité du

Ecrit par le 4 avril 2025

territoire



Après l'Opéra du Grand Avignon il y a 2 ans, puis [la bibliothèque de l'Inguimbertaine](#) l'an dernier à Carpentras, c'est à Gargas, dans les locaux de [Mathieu Lustrerie](#), que [VPA](#) (Vaucluse Provence attractivité) vient de tenir la 3^e édition de son événement 'Le Vaucluse a du talent'.

L'occasion pour l'agence de développement économique et touristique du conseil départemental dirigée par [Cathy Fermanian](#) d'accueillir des entreprises nouvellement implantées aux côtés des membres de [la Team Vaucluse](#) ainsi que de nombreuses autres entreprises du territoire.

La soirée a débuté par la visite de cette ancienne usine d'ocre menée par Régis Mathieu, dirigeant de la lustrerie familiale initialement fondée en 1948 à Marseille par son père, Henri Mathieu.

Ecrit par le 4 avril 2025



Régis Mathieu a fait découvrir les différents ateliers de sa lustrerie implantée à Gargas. ©VPA-Alain Hocquel

Aujourd'hui implantée en Vaucluse sur 5 000m² d'ateliers depuis 2002, la société labellisée EPV (Entreprise du patrimoine vivant) depuis 2017 abrite notamment une très grande collection de lustres remontant jusqu'au XVe siècle.

C'est donc au milieu des lustres en restauration de la Cathédrale Notre-Dame de Paris ou ceux du Kremlin, et au milieu des nombreux compagnons en plein de travail, que celui qui explique « qu'il ne fait pas des lustres pour faire des bénéfices, mais des bénéfices pour faire des lustres » a guidé les invités de VPA pour une visite passionnée.

Coup de projecteur sur ces entreprises néo-vaclusiennes

Pierre Gonzalvez, président de VPA, a ensuite pris le relais en rappelant « ce département a une notoriété touristique très importante, car ses sites sont mondialement connus. Par contre pour ses

Ecrit par le 4 avril 2025

caractéristiques économiques, il y a encore tout un travail de valorisation à faire. A la fois sur les savoir-faire que nous avons sur le territoire ainsi que sur une meilleure connaissance de tous les écosystèmes qui sont créés localement. Sur notre capacité à attirer des entreprises nouvelles qui vont pleinement bénéficier de tous ces atouts. »

La soirée s'est après poursuivie avec 2 tables rondes sur les thèmes 'Des projets industriels au cœur du Vaucluse' et 'Le Vaucluse séduit dans les secteurs du numérique et de l'audiovisuel'. L'occasion de donner la parole à plusieurs entreprises en cours d'implantation dans le département à commencer par la société [New Cleo](#), acteur phare du renouveau de la filière Nucléaire française fortement soutenue par la politique gouvernementale, qui vient de s'installer dans l'intra-muros d'Avignon. Cette startup développe un petit réacteur nucléaire (SMR) utilisant des déchets des combustibles des centrales actuelles à l'horizon 2030.

Implantée à Lyon, Turin et Londres, l'entreprise souhaite investir 3 milliards d'euros en Vallée du Rhône d'ici 2030. Lauréate de France 2030, l'entreprise a déjà levé 400M€ et s'est engagée dans une nouvelle levée de fonds supplémentaire d'un milliard. Forte de ce positionnement, New cleo a choisi d'implanter son nouveau bureau d'étude à Avignon. D'ici fin 2024, une centaine de profils scientifiques (ingénieurs et chercheurs du nucléaire) seront recrutés pour compléter l'équipe présente au démarrage en novembre 2023.

« Ici, nous avons trouvé une dynamique humaine très forte de développement avec un accompagnement de VPA. »

Fabrice Plasson, PDG d'Amoéba

Témoignage suivant : [Amoéba](#) société lyonnaise spécialisée dans les solutions biologiques dans le traitement du risque microbiologique, qui vient d'entamer la construction d'une usine de biocontrôle dans la zone d'activités des Hauts Banquets à Cavaillon. Un projet de 3 240m² réalisé par l'entreprise avignonnaise [GSE](#) qui devrait être opérationnel d'ici l'automne prochain.

« S'installer sur une zone dédiée à la naturalité, c'est très important pour nous, explique [Fabrice Plasson](#), PDG d'Amoéba. Localement, il y a aussi tout un éco-système complémentaire avec l'Inrae notamment. Par ailleurs, ici nous avons également trouvé une dynamique humaine très forte de développement avec un accompagnement de VPA ainsi que de la Région Sud. »

Ambition d'Amoéba : s'imposer comme un acteur majeur du traitement du risque microbiologique dans les secteurs de l'eau, de la protection des plantes et de la santé.

Ecrit par le 4 avril 2025



De nombreux décideurs de Vaucluse ont participé a cette 3e édition du 'Vaucluse a du talent'. © VPA-Alain Hocquel

Utilisation des fruits locaux déclassés

[Fénix évolution](#), société qui développe un projet industriel de valorisation des fruits locaux déclassés, est ensuite venue présenter son projet.

L'entreprise éco-responsable dirigée par [Samuel Marc](#) investit le site en friche de l'ancienne usine Aptunion à Gargas, pour y fabriquer des ingrédients agricoles et agro-alimentaires (jus, concentrés, sucres, antioxydants, colorants, arômes,) grâce à cette valorisation de ces fruits écartés. Fénix évolution s'est fixée pour objectif d'acheter 20 000 tonnes fruits par an, dont 80% en Paca.

D'une surface de 11 800 m2, le bâtiment industriel sera aussi dédié au développement des biotechnologies de pointe. Cette réindustrialisation représente un investissement de 14M€ en fournissant des ingrédients décarbonés aux filières industrielles agro-alimentaires, nutraceutiques et cosmétiques.

« L'ensemble des collectivités territoriales a travaillé dans l'intérêt général pour faciliter l'implantation de notre école. »

Jean-Claude Walter, président du groupe 3IS éducation

Ecrit par le 4 avril 2025

Autre témoignage, celui de Jean-Claude Walter, président du groupe 3IS éducation, [qui a annoncé en octobre dernier l'implantation de son 5^e campus](#) dédié aux métiers créatifs sur la zone d'Agroparc à Avignon. L'institut international de l'image et du son viendra ainsi renforcer l'offre de formation et le vivier de compétences du secteur des industries culturelles et créatives (ICC) en région Sud. Le campus de 6 000 m² représente un investissement 15M€ et accueillera progressivement 900 étudiants.

En concurrence avec d'autres territoires comme Montpellier et Aix-Marseille pour s'installer, Jean-Claude Walter a tenu à souligner, « que l'ensemble des collectivités territoriales nous a accompagné main dans la main que ce soit la Ville d'Avignon, le Grand Avignon et le Département : ils ont travaillé dans l'intérêt général pour faciliter l'implantation de l'école. Pour l'avoir vécu dans d'autres cas ailleurs durant ma carrière, cela n'a pas été toujours le cas. »



Régis Mathieu, Dominique Santoni et Pierre Gonzlavez. © VPA-Alain Hocquel

Le Vaucluse joue dans la cour des grands

Enfin, [CGI](#), entreprise canadienne leader mondial du conseil et des services numériques a choisi Avignon pour ouvrir une nouvelle antenne de son Centre d'innovation digitale. Une arrivée motivée notamment par la qualité de vie, l'accessibilité et l'offre de formation en région Sud. CGI, qui compte 91 000 salariés dans le monde (dont près de 15 000 en France réparties dans 25 sites), prévoit d'employer une centaine de salariés dans la cité des papes d'ici 3 ans. Outre VPA, ce projet a été accompagné par

Ecrit par le 4 avril 2025

Business France, [Rising Sud](#) et le Grand Avignon.

« Désormais, le Vaucluse joue dans la cours des grands en captant des projets structurants voulant rejoindre des territoires à taille humaine, a souligné Cathy Fermanian, directrice générale de VPA dont la structure a déjà accompagné 21 projets en 2021.

Des projets, dont plusieurs internationaux (Canada, Etats-Unis, Australie, Italie et [Maroc](#)), qui devrait permettre la création de 480 emplois à 3 ans en Vaucluse.

Groupe Berto : à l'Ouest il y a du nouveau



Le groupe avignonnais Berto vient de faire l'acquisition des activités transport et location de la société Tremblaye. De quoi permettre au leader français de la location de véhicules industriels avec conducteurs de renforcer sa présence dans l'Ouest de la France.

Ecrit par le 4 avril 2025

Après [la prise de fonction officielle d'Adrien Berto](#) à la tête du groupe familial avignonnais il y a quelques semaines, l'entreprise Berto vient de faire l'acquisition des activités transport et location de la société [Tremblaye](#) (près de 1000 cartes grises). Ce pôle représenterait environ 60% des 58M€ de chiffre d'affaires de Tremblaye.

« Cette acquisition marque un tournant stratégique pour [le Groupe Berto](#), explique l'entreprise vaclusienne dont le siège se situe dans la zone d'activités de Courtine. Avec l'intégration des 330 collaborateurs et managers de Tremblaye, nous enrichissons notre savoir-faire et renforçons nos capacités opérationnelles. Les deux entreprises partagent des valeurs communes, ancrées dans une histoire familiale, avec un accent mis sur l'humain, le respect, et la satisfaction client. »

Outre le maintien des emplois, Berto devrait également conserver dans un premier temps, le nom de l'entreprise sarthoise créée en 1960.



L'activité activités transport et location de la société Tremblaye regroupe 330 collaborateurs et près de 1 000 cartes grises sur ses sites de Rennes et Le Mans. © DR/Tremblaye

« C'est un choix de raison dans un contexte de concentration de nos clients,

Ecrit par le 4 avril 2025

fournisseurs et concurrents. »

Hervé Tremblaye, président du groupe Tremblaye

« C'est un choix de raison dans un contexte de concentration de nos clients, fournisseurs et concurrents, précise pour sa part Hervé Tremblaye, le président du groupe Tremblaye dans les colonnes de nos confrères de Ouest-France. Nous sommes un acteur régional alors qu'une présence nationale voire même européenne serait nécessaire pour pérenniser l'entreprise. »

Avec cette acquisition, Berto (455M€ de chiffre d'affaires pour 5 000 collaborateurs répartis dans 82 implantations) renforce sa présence dans l'Ouest de la France avec les deux implantations de Tremblaye situées à Rennes ainsi qu'au Mans.



© DR/Tremblaye

Objectif ? Ancrer la présence du groupe Berto dans la région Ouest

« En unissant nos forces, notre objectif est d'ancrer la présence du groupe Berto dans la région Ouest, de

Ecrit par le 4 avril 2025

relever les défis de la transition énergétique, d'attirer les talents et poursuivre les investissements stratégiques essentiels pour renforcer notre compétitivité », confirme l'ETI (Entreprise de taille intermédiaire) avignonnaise qui a également ouvert tout récemment son capital à de nouveaux investisseurs constitués par BNP Paribas développement associé à un consortium de SCR (Société de capital-risque) du Crédit Agricole emmené par Sofipaca et Sofilaro, ainsi que BPI France. Menant régulièrement des opérations de croissances externes, le groupe Berto a notamment repris le varois BC Transports et le belge Vincent logistics en 2022.